



VILLE DE SIGEAN

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Note de présentation brève et
synthétique

Cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Compte Administratif et au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Ce document est structuré en une section de fonctionnement et en une section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : les recettes comme les locations ou les impôts d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (électricité, contrats, loisirs, remboursement des crédits...)

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine, achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

La section d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes, plusieurs types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que celles perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus (par exemple des aides relatives à la création d'une classe ou la rénovation d'une voirie...). Ces recettes sont complétées par les ressources propres de la commune dans le cadre d'un autofinancement ou par la réalisation d'emprunts.

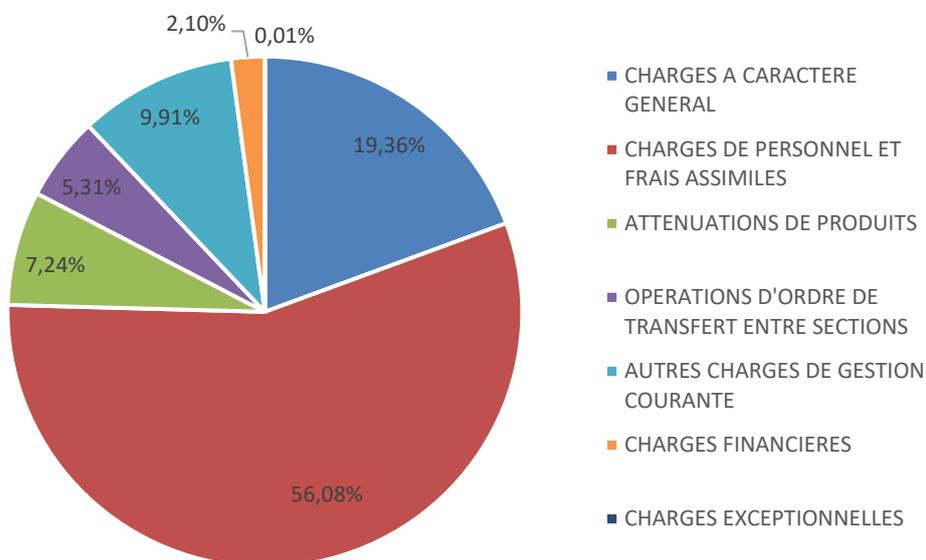
COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

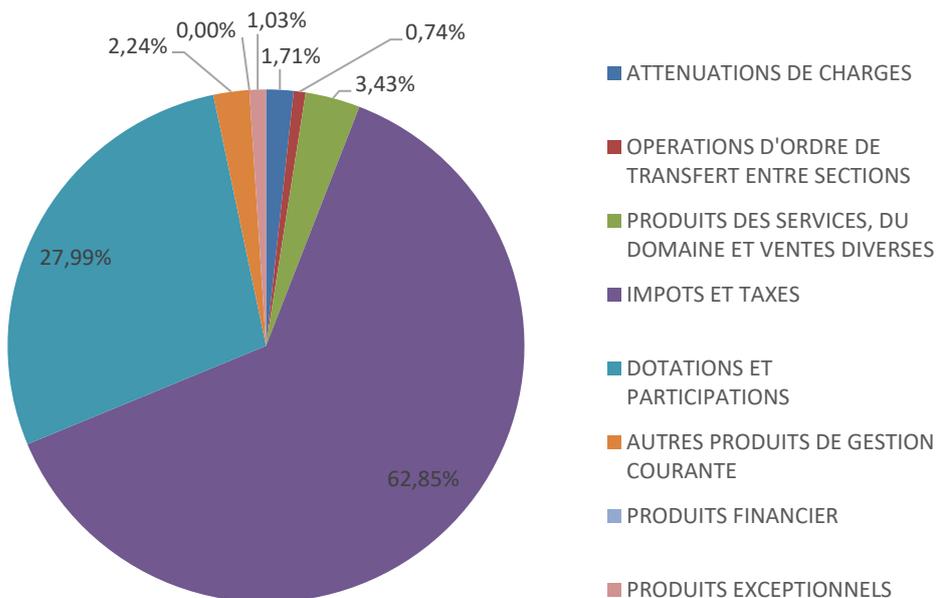
CHAP	DEPENSES	Principaux postes	MONTANT
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Energie, outillage, assurance, alimentation, fournitures, outillage	1 179 365,42
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	Salaires, charges, assurance, médecine	3 416 757,12
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	Reversement d'une partie des fonds collectés au titre des logements sociaux, Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)...	441 022,66
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciations des biens (amortissements des immobilisations)	323 321,96
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Cotisations organismes intercommaux (SDIS, PNR) Indemnité des élus, subventions aux associations, subventions d'équilibre budget crèche...)	603 847,02
66	CHARGES FINANCIERES	Intérêts des emprunts	128 203,68
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		312,85
	TOTAL DES DEPENSES		6 092 830,71

CHAP	RECETTE	Principaux postes	MONTANT
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	Remboursement liés à des salariés mis à disposition ou absents	115 266,08
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		49 986,49
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	Services périscolaires, cantine, redevance occupation domaine publics...)	230 942,75
73	IMPOTS ET TAXES	Impôts locaux, droits de place, versement intercommunalité...	4 229 125,65
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Dotations de l'Etat, subventions	1 883 803,87
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Locations des logements...	150 959,15
76	PRODUITS FINANCIER		115,17
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		69 228,48
	TOTAL DES RECETTES		6 729 427,64

REPARTITION CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2021

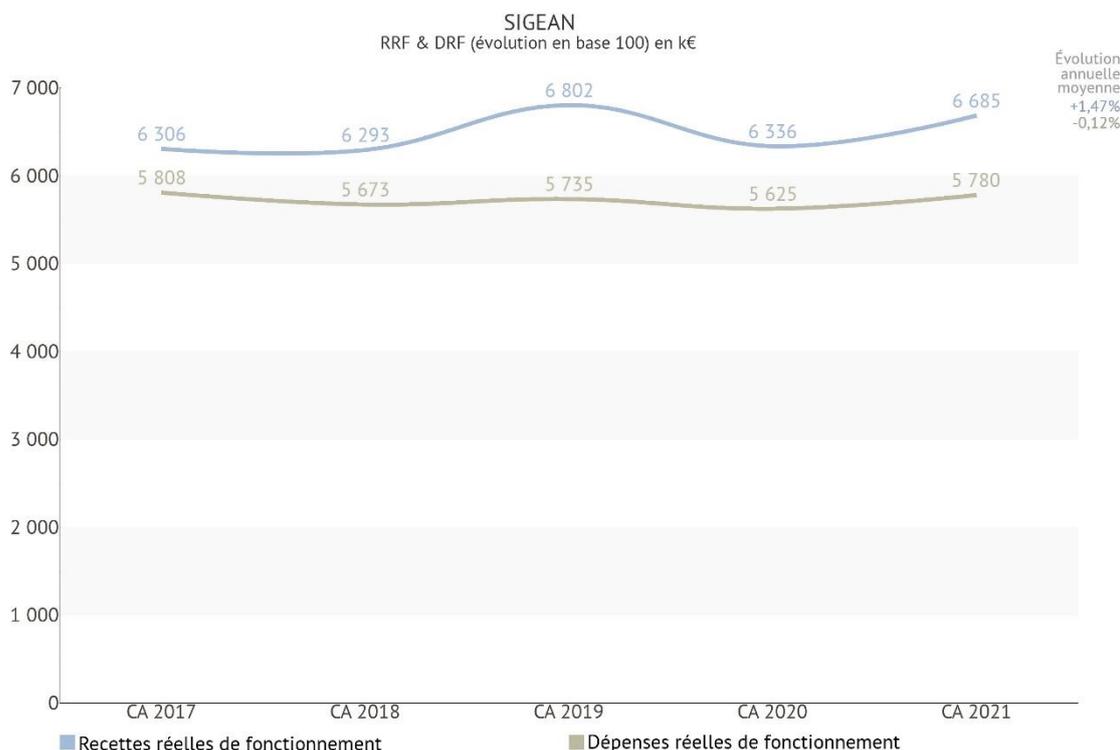


REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



Accusé de réception en préfecture
 011-211103791-20220411-DEL-2022-016-BF
 Date de télétransmission : 14/04/2022
 Date de réception préfecture : 14/04/2022

Évolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement correspondent elles correspondent au total des recettes réelles de la balance générale en section de fonctionnement.

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent au total des dépenses réelles de la balance générale en section de fonctionnement. À ces dépenses, on retire les travaux en régie pour obtenir les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie

L'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même des projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Le résultat de fonctionnement 2021 affectable s'établi à 1 155 300 €, Il s'établissait à 1 099 828 €. Il après la reddition des comptes de l'exercice 2020

L'Épargne communale

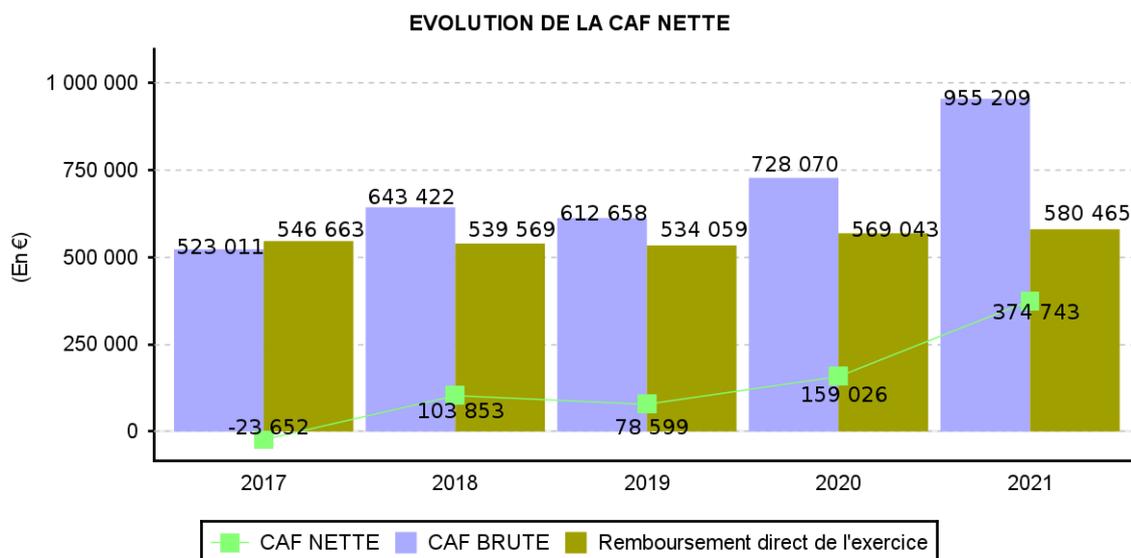
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées

Il est à noter que plus on réalise d'emprunts pour financer les investissements, moins on a de besoin de financement, plus l'excédent budgétaire est important, mais plus la commune est endettée

Accusé de réception en préfecture
011-211103791-20220411-DEL-2022-016-BF
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Synthèse du fonctionnement – Évolution des soldes d'épargne



Pour rappel :

L'épargne de gestion est constituée par la différence entre les dépenses et les recettes de gestions. Pour obtenir l'épargne brute, on retranche les intérêts de la dette à l'épargne de gestion.

Afin d'obtenir l'épargne nette, il faut retrancher le remboursement du capital de la dette à l'épargne brute

Nous pouvons constater une nette évolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) net qui est signe d'une bonne maîtrise des opérations réelles de fonctionnement, ainsi qu'une capacité à pouvoir financer ses futurs investissements.

La CAF représente donc l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme une ressource durable.

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP	DEPENSES	PRINCIPAUX POSTE	REALISE	RESTES A REALISER
10	Dotation fonds divers	Apurement en vue du passage à la M57	2 582,81	
16	Emprunts	Remboursement capital et dettes assimilées	581 184,97	
20	Immobilisation Incorporelles	Etudes faisabilité, urbanisme, logiciels	6 645,98	33 702,00
21	Immobilisations corporelles	Travaux bâtiments, voirie, achats mobilier, véhicules...	516 071,01	250 889,00
23	Immobilisations en cours	Travaux non terminés en fin d'année (vieille ville, ave de Port la Nouvelle, bâtiments...)	1 186 549,69	525 950,98
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	Opérations non financières (travaux en régie, dotations aux amortissements...)	49 986,49	
041	Opérations patrimoniales Opération d'ordre au sein de la section	Opération de régularisations des opérations de cessions et de dissolution de la CCCM	829 112,74	
	TOTAL DES DEPENSES		3 172 133,69	810 541,98

Accusé de réception en préfecture
011 211403791 20220414 DEL 2022 016 DF
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

CHAP	RECETTES	PRINCIPAUX POSTE	REALISE	RESTES A REALISER
10	Dotations, fonds divers	Versement TVA, taxes d'aménagement ...	342 814,53	
13	Subventions	Aides Etat, Région, Département, Intercommunalité...	498 303,89	338 138,47
165		dépôt et cautionnement reçu	900,00	
1068		excédents de fonctionnement capitalisés	328 360,39	
16	emprunt		629 900,00	550 000,00
040	Opérations d'ordre	Opérations non financières, notamment les amortissements	323 321,96	
041	Opérations patrimoniales	Opération de régularisations des opérations de cessions et de dissolution de la CCCM	829 112,74	
	TOTAL DES RECETTES		2 951 813,51	888 138,47

Les Principales Opérations d'équipement et les subventions affectées

La commune poursuit ses efforts d'investissement et participe au plan de relance du gouvernement pour soutenir l'économie. La plupart des projets réalisés ont bénéficié du concours financier des partenaires institutionnels, démontrant la recherche permanente de subventions et de participations extérieures la commune venant minorer le reste à charge sur les fonds propres.

Ci-dessous les principales opérations :

1- Acquisition Maison Salvat : 253 673.38 € Réalisé

2- Aménagement et remise aux normes Mairie : 460 647.33 €

(réalisé 427 032.23 € / RAR 33 615.10 €)

Subventions

- DETR 113 877€ Réalisé 682 13.16 € / RAR 45 663.84 €
- Région 28 988€ Réalisé 0 € / RAR 28 988 €
- Département 76 059 €
- Etat plan de relance 100 000 € Réalisé 80 000 € / RAR 20 000 €

3- Rue Cap de Roc Tranche 2 : RAR 350 292.42 €

Subventions

- DETR 90 000 € RAR
- Département 69 399 € RAR

4- Travaux vieille ville tranche 4 : 211 353.80 € Réalisé

Subventions

- Etat Réalisé 86 385.60 €
- Département Réalisé 6 678 €
- Grand Narbonne Réalisé 40 585 €
- Syaden RAR 8 885 €

5- Travaux voirie : 314 957.28 € (Réalisé 300 076.08 € / RAR 14 881.20 €)

6- Etude Cave Coopérative : 25 704 € (Réalisé 3 402 € / RAR 22 302 €)

Subventions

Région Réalisé 24 500 €

7- Ecole primaire socle numérique : RAR 31 616.40 €

Subventions

- Etat 22 100 € RAR

Résultats budgétaires de l'exercice déterminant les résultat d'exécution

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Réalisées	6 102 673.49€	Réalisées	6 734 746.81€	Réalisées	3 172 133.69€	Réalisées	2 951 813.51€
Déficit reporté		Excédent reporté	771 468.41€	Restes à réaliser	810 541.98€	Reste à réaliser	888 138.47€
				Déficit reporté	308 332.38€	Excédent reporté	
Total	6 102 673.49€	Total	7 506 215.22€	Total	4 291 008.05€	Total	3 839 951.98€
Résultat affectable			1 403 541.73€	Besoin de financement			451 056.07€
Excédent 2021 : 952 485.66 €							
Affectation au budget 2022							
R002	952 485.66€						
R1068	451 056.07€						
D001	528 652.56€						
D RAR	810 541.98€						
R RAR	888 138.47€						

Accusé de réception en préfecture
011-211103791-20220411-DEL-2022-016-BF
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

La collectivité devra à minima couvrir le besoin de financement de la section d'investissement s'établissant à 451 056,07 en prélevant la même somme sur le résultat à affecter de la section de fonctionnement : soit 1 403 541,73 € - 461 056,07 €

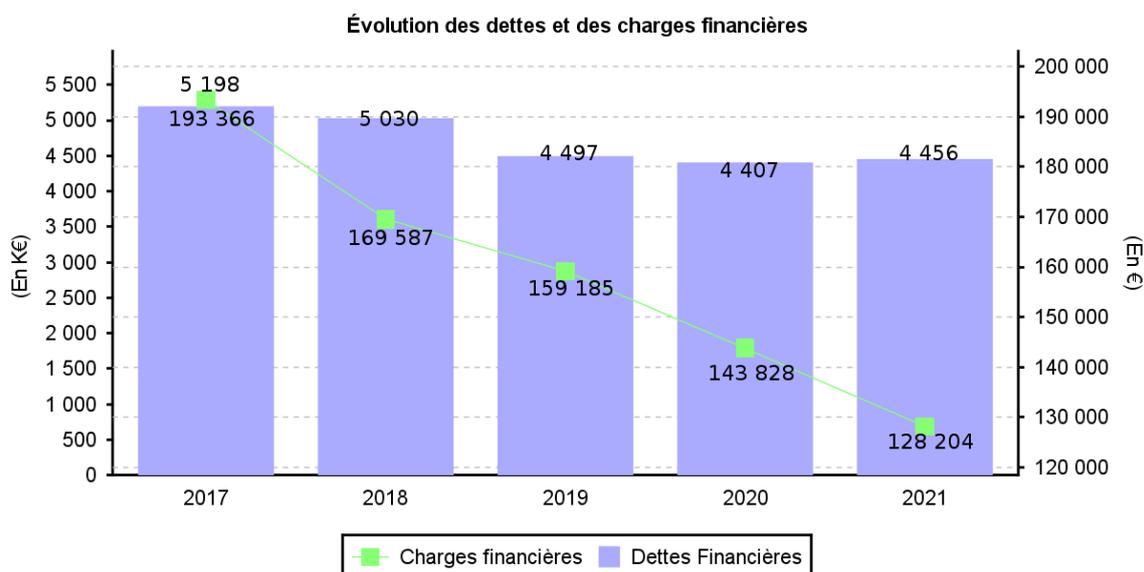
Le résiduel sera reporté en section de fonctionnement, soit la somme de 952 485,66 €

La Dette

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de la dette reste stable alors que les charges financières diminuent.

La commune par la gestion active de la maîtrise de ses dépenses et par la recherche permanente de sources de financement auprès des partenaires institutionnels pour ses investissements, maîtrise son endettement.



L'indicateur de désendettement indique le nombre d'année que mettrait la collectivité à rembourser la totalité de ses dettes si elle devait utiliser la totalité de sa CAF Brute.

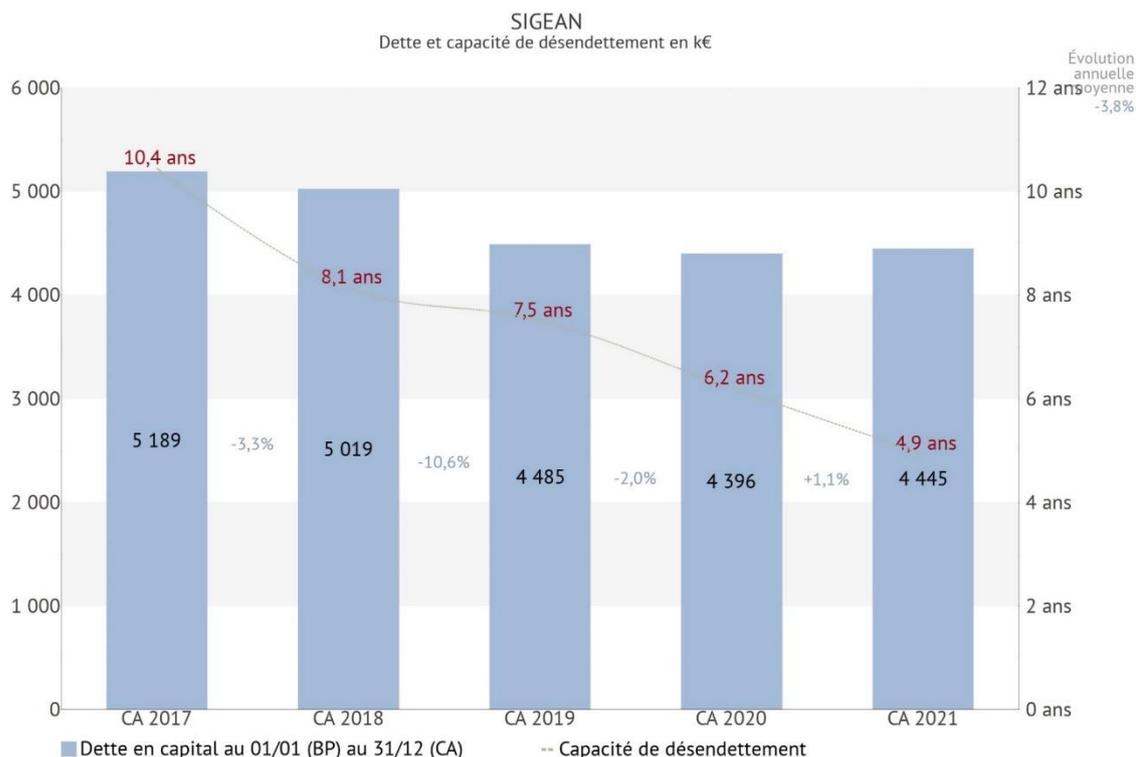
Cet indicateur permet de juger la santé financière de la collectivité.

Il est communément admis que le taux à ne pas dépasser est de 10 ans.

Cet indicateur traduit que la commune a une gestion saine de sa dette.

Cet indicateur s'établi à 4,9 ans en 2021 (**cf tableau page suivante**).

Nous pouvons constater que la commune a réalisé un effort constant, passant d'une capacité de désendettement à 10,4 ans en 2017 à 4,9 ans en 2021



COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE LA CRECHE HALTE GARDERIE LA MARELLE

Le budget annexe concerne la crèche municipale. Il ne comprend qu'une section de fonctionnement, équilibrée par les soutiens financiers de la CAF, de la MSA, les participations des familles et la subvention du budget principal.

Budget CRECHE : balance générale des comptes 2021			
Fonctionnement			
	Prévus	Réalisés	Pourcentage
Dépenses	409 020.00 €	388 075.87 €	94.88 %
Recettes	409 020.00 €	388 075.87 €	94.88 %
Déficit		0	
Excédent		0	